

RENOVATION DE ST PIERRE EN CHASTRES



Un projet au service du patrimoine, de l'éducation artistique et de la création

En plein cœur de la forêt de Compiègne, à environ deux kilomètres des dernières habitations du village de Vieux-Moulin, l'abbaye de St Pierre en Chastres a connu le sort de beaucoup de ses semblables. Démantelée et détruite en partie à la Révolution, elle est devenue une demeure. Propriété de l'Etat, gérée par l'Office national des Forêts, elle loge aujourd'hui un garde forestier, mais la majorité du bâtiment reste depuis une trentaine d'années sans occupant et a subi d'importantes dégradations.

St Pierre en Chastres fait pourtant partie, au même titre que le pavillon Eugénie, l'abbatiale de St Jean aux Bois, les ruines de Champlieu, le Carrefour de l'Armistice ou la percée des BeauxMonts, de ces sites remarquables dont la forêt de Compiègne est parsemée. Ils lui donnent son âme et font d'elle beaucoup plus qu'une forêt. Dans cette vaste clairière, au sommet d'un des « monts » les plus élevés (130 mètres) du massif, la sensation de solitude et de proximité avec la forêt est exceptionnelle. La masse du bâtiment (200 mètres carrés au sol sur cinq niveaux) impose son mystère, les ruines romantiques rappellent mille années de vie monastique et non loin, une levée de terre reconstituée par Viollet-le-Duc évoque l'occupation du site dès la fin du néolithique.

Convaincu que cette pièce importante du patrimoine de la région méritait d'être protégée, restaurée et animée, le Festival des Forêts a proposé de rénover le bâtiment pour lui donner un usage pédagogique et artistique, et de mettre en valeur son site.

Sauvegarder le patrimoine en lui donnant une fonction artistique

Le projet proposé comprend ainsi :

- l'aménagement du rez-de-chaussée et des sous-sols pour y mener au profit du public scolaire des actions de pédagogie de la nature et de la musique ;
- la création dans les étages de quatre studios et d'ateliers permettant d'accueillir des artistes, pour des résidences allant de quelques jours à quelques semaines : selon une tradition qui passe par Nerval, Corot, Léo Delibes, les impressionnistes, Martinu ... la forêt inspirerait des créations, et le festival bénéficierait du travail approfondi que des interprètes effectueraient dans ce lieu ;
- la mise en valeur du site et de ses richesses, propres à attirer le promeneur et le randonneur : ruines, deux des plus vieux arbres de la forêt, souterrain, source, et à proximité : étangs Saint Pierre, Pavillon Eugénie, parcours d'acrobranches et sentiers de découverte ;
- la création de théâtres de verdure pouvant accueillir des spectacles au cœur de la forêt, tant ceux du festival (qui ne cessera pas pour autant de faire étape dans les autres communes du massif forestier) que d'autres organisateurs.



ANNEXE

**Notice valant programme,
rédigée par Hafsa Devauvre (Atelier d'Architecture ARVAL)**

« Création d'un théâtre de verdure sur le site de Saint-Pierre-en-Chastres »

INTRODUCTION

Le Festival des Forêts souhaite avec l'agglomération de la Région de Compiègne aménager un théâtre de verdure à Saint-Pierre-en-Chastres pour maintenir et développer l'accueil des manifestations culturelles en plein air dans ce site d'exception.

Cet aménagement s'inscrit dans un projet global. Il constitue la première intervention conceptuelle d'architecture et de paysage dans le site depuis le XIXème siècle . Il est le premier geste qu'engagent le Festival et l'ARC pour redonner vie au lieu et dans le même temps en assurer la conservation.

Les conditions offertes par le site de Saint-Pierre-en-Chastres, qui furent dès le IXème siècle propices à l'accueil et l'épanouissement spirituel de l'ermitage, d'abord occupés par des moines bénédictins puis célestins, restent aujourd'hui potentiellement semblables : isolement au cœur du massif forestier de Compiègne créant un tampon avec les activités de la cité et l'extérieur, privilège d'une situation en promontoire (sur le Mont Saint-Pierre) offrant des vues imprenables sur la vaste étendue d'arbres, fonctionnalité d'un nivellement plat sur environ 16 hectares (dont une partie est nivelé par l'homme au moyen âge et utilisé en culture) permettant différentes activités humaines, échelle monumentale et richesse de la nature rappelant la nécessité du partage et de la solidarité entre hommes.

C'est d'une part la qualité évidente du lieu, et d'autre part le caractère d'urgence lié au délabrement des bâtiments et à leur dégradation toujours plus inquiétante qui motivent le projet porté par le Festival des Forêts et l'ARC. Ce dernier est ambitieux. Il vise à développer un programme patrimonial, culturel, pédagogique, environnemental et social dans le respect des éléments identitaires rappelés plus haut.

Nous pouvons donner ici les grandes lignes de ce programme identifié par plusieurs études, réalisées à l'initiative du Festival des Forêts dont la finalité est de sauver Saint-Pierre-en-Chastres en lui permettant de devenir un lieu de vie et de création artistique :

- accueil pour les concerts et spectacles en plein air du Festival des forêts
- activités pédagogiques pour les scolaires et handicapés, les professionnels et amateurs
- création d'une résidence pour artistes à l'année
- vocation de lieu de rencontre et de communication pour stages et séminaires

Ces éléments de programme se traduisent spatialement par la mise en sécurité des ruines de l'abbaye, la rénovation et l'aménagement de la maison des hôtes (bâtiment XVIIème siècle), la construction d'un bâtiment ou auvent attenant à la maison des hôtes,

l'aménagement des différents accès et l'organisation de la fonctionnalité du site, la création d'un petit et d'un grand théâtres de verdure.

La domanialité ainsi que la sensibilité patrimoniale du site nécessitent un partenariat entre l'Etat, l'agglomération de la Région de Compiègne et le Festival des Forêts et une concertation avec la DRAC, le SDAP et l'ONF.

LA MISSION et LE PROGRAMME

Le Festival des Forêts a missionné un maître d'oeuvre pour proposer un projet (au stade d'avant Projet Détaillé) sur la création du petit théâtre de verdure.

Les propositions ont nécessairement un caractère évolutif, s'intégrant dans l'immédiat au site dans son état actuel, et plus tard au projet abouti.

Les propositions portent sur l'aménagement des espaces extérieurs et attenants aux ruines prenant en considération les contraintes et la gestion de l'accessibilité. Elles doivent permettre l'accueil d'environ 150 personnes avec possibilité de jauge supplémentaire pour une vingtaine de manifestations par an. La problématique des réseaux est à traiter avec les services techniques de l'ARC.

Le programme :

- Le stationnement se fait en bas du site le long et à l'intersection de la route et du chemin Saint-Pierre
- les installations d'une billetterie, d'une régie, de toilette, d'une signalétique et d'un éclairage évènementiel sont à spatialiser
- le théâtre est réalisé au contact des ruines et peut accueillir 150 personnes et doit prévoir une jauge supplémentaire
- une scène évolutive est à prévoir
- des dispositifs contre les petites intempéries et pour améliorer l'acoustique sont à imaginer
- des coulisses et des loges pour les artistes sont à prévoir ainsi qu'un lieu de réunion pour les organisateurs
- le lieu de stockage du matériel évènementiel est à définir et dimensionner
- une buvette saisonnière doit pouvoir être installée

Le préalable à toute intervention est la mise en sécurité des ruines, un éventuel diagnostic archéologique et le dépôt d'un dossier de déclaration préalable ou de permis d'aménager.

L'ACCES

Perché et caché, la découverte du lieu et de ses richesses se mérite. Les visiteurs doivent marcher pour y accéder depuis un stationnement possible au bas du Mont Saint Pierre, seulement matérialisé par un débroussaillage sur 2,50 m de large, le long de la route Saint-Pierre. Ils empruntent à pied le petit chemin qui aura fait l'objet de quelques

aménagements légers : débroussaillage, reprofilage et signalétique. La nuit lors d'une manifestation, un éclairage événementiel (LED) balise le cheminement pour guider les visiteurs.

Les artistes, les résidents et les personnes à mobilité réduite accèdent en voiture au site par la route existante goudronnée. Pour cela, il leur faut ouvrir une barrière forestière (à installer) qui durant le festival est actionnée par un gardien. Depuis cette route, pour retrouver la perception du bâtiment XVIIe, visible sur la gravure de Lemerrier (Musée Antoine Vivenel à Compiègne), il serait envisageable d'élaguer certains arbres.

Les voitures tolérées sur le promontoire peuvent se stationner à l'arrière des ruines sans passer par le portail existant. Seuls deux places pour personnes à mobilité réduite sont véritablement matérialisés au sol et plantées en périphérie par une haie type charmille. (voir plan)

Les piétons entrent par le portail actuel du site laissé en l'état pour le moment et le cheminement réhabilité réalisé en stabilisé. Ce dernier est exclusivement piéton. Par le portail sud existant, il permet un accès direct aux places de stationnement (PMR notamment).

L'ACCUEIL DU PUBLIC

Les visiteurs trouvent avant la billetterie une buvette mobile installée à proximité de l'entrée du site. Une alimentation en eau et en électricité (ainsi que si possible, une évacuation eaux usées) seraient à prévoir à cet endroit.

La billetterie est installée dans le petit bâtiment adossé aux ruines qui devra être alimenté en électricité.

LE THEATRE DE PLEIN AIR et LE JARDIN

Le parti d'aménagement proposé s'inscrit dans les traces de l'ancien monastère. Il n'est pas question ici de 'chahuter' le sol par des remblais ou même d'édifier des gradins en hauteur. Le théâtre s'organise au plus près du sol plat. C'est la scène qui est placée en hauteur. Les spectateurs prennent la place des anciens fidèles du prieuré pour écouter la musique. L'ensemble des dispositifs événementiels sont démontables.

L'ancien prieuré dessine entre la maison des hôtes et les ruines de l'abbaye un jardin.

Ce jardin est constitué d'allées enherbées qui viennent se superposer aux anciens bâtiments du cloître. Ses allées sont soulignées par la mise en place de bordures en pierre légèrement saillantes, taillées spécifiquement et par la plantation de haie basse ou de bordures en buis. (Une autre option serait de mettre à ciel ouvert les anciennes fondations des bâtiments). A proximité de la billetterie, la bordure devient un muret en pierre ou en béton poli qui permet aux visiteurs de s'asseoir. L'accès au souterrain est sécurisé par une grille en caillebotis.

L'If presque millénaire est à l'honneur au centre d'un des deux carrés délimités par les allées piétonnes. L'autre carré est seulement enherbé. A l'est, entre l'allée et le mur existant, un jardin des simples est évoqué par la création de plantations organisées en

carrés. Pour limiter l'entretien de ces plates bandes, des graminées et autres vivaces peu exigeantes sont mises en terre à la place d'herbes aromatiques et médicinales.

L'ensemble du sol de l'ancienne abbaye, chapelle de la vierge et sacristie comprises, est revêtu d'un dallage en pierre de type opus romain (dimensions des dalles : 90x60, 60x60, 60x30, 30x30 cm) qui évoque le sol ancien du bâtiment. Certains joints pourront rester enherbés.

Ce dallage permet l'installation des chaises pour l'accueil des visiteurs et de la scène. Cette dernière est démontable et constituée de modules de 50x200 cm pour une superficie totale d'environ 4mx6m. Sa hauteur est comprise entre 40 et 80 cm. Elle est placée durant le festival au niveau du cœur de l'ancienne abbaye.

A l'intérieur du périmètre de l'ancienne abbaye, y compris chapelle, il est possible d'installer 150 personnes environ. La jauge est prévue sur l'allée nord-ouest du jardin, elle permet l'installation d'une centaine de personnes supplémentaires. La jauge peut même si nécessaire déborder sur le carré de l'if.

Le modèle des chaises est celui de l'ARC. Les chaises sont légères et aisément empilables pour un gain de place optimal. 150 chaises représentent un volume de ... m³. A terme, il serait souhaitable d'avoir un mobilier spécifique au lieu.

Côté maison des hôtes, un belvédère est préfiguré par un élagage permettant des vues sur la forêt. Plus tard, un platelage en bois pourrait longer le mur faisant office de garde-corps. En face, à l'arrière des ruines un bouquet de grands arbres est planté pour créer un arrière plan végétal dont les couleurs changent au gré des saisons.

Les portillons, portes et portails (voir plan) sont fabriqués et installés pour permettre au site d'être fermé en dehors des manifestations culturelles.

L'organisation spatiale du site induit durant les concerts une proximité entre les festivaliers, dans l'espace délimité par l'ancienne enceinte de l'église, propice au partage, à la convivialité et à la communion. Durant les entractes, la dilatation et la dispersion du groupe se fait le long des allées du jardin compris entre l'abbaye et le belvédère. Le jardin privatif du gardien est pour cela prévu sur la façade ouest afin d'éviter tout conflit d'usage.

L'ACOUSTIQUE

Avec un système sonorisé (haut-parleurs) l'acoustique est bonne. Sans sonorisation du système, l'acoustique pourra être améliorée par la mise en place d'une paroi (amovible) au dessus de la scène ou sur le côté nord.

Une étude acoustique serait requise pour définir avec plus de précision la nature et le positionnement de ces éventuelles parois.

L'ECLAIRAGE et LES RESEAUX

La suffisance de la puissance de l'alimentation électrique disponible à partir de la ligne enterrée et du poste de transformation situé à l'entrée Sud Ouest du site est à vérifier.

En ce qui concerne les eaux usées, l'installation serait à revoir. Pour le seul usage des vingt manifestations du festival des Forêts, la mise à disposition (en location) de toilettes sèches est suffisante.

Pour les eaux de pluies, un simple drainage est également suffisant à l'échelle de l'intervention prévue.

Il existe un puit sur le site qui est utilisé, un usage plus fonctionnel de ce dernier est à étudier.

Pour la défense incendie, le projet répond aux préconisations faites par le SDIS en 2007 (voie d'accès dissociée du cheminement piéton, mise en place d'un système de sonorisation pour avertir le public en cas d'évacuation, réserve hydrique stockée sur site d'un minimum de 120 m³) excepté la mise en place d'un éclairage nocturne sur tout le linéaire du chemin d'évacuation du site.

L'éclairage est événementiel et démontable, excepté quatre petits projecteurs implantés sur les façades du bâtiment de la billetterie qui éclairent selon un détecteur de mouvements. L'intérieur de la billetterie est éclairé. Le petit bâtiment possède également des arrivées électriques.

Plusieurs massifs techniques permettent dans le jardin (regards au sol en des points stratégiques) des connexions électriques et éventuellement des arrivées d'eau et pour certains dans l'idéal des évacuations d'eaux usées. A partir de ces massifs des fils électriques pourront être guidés à l'arrière des bordures du jardin pour alimenter les éclairages ou autres dispositifs. En dehors du festival, aucun édicule ou élément technique n'est visible.

LES ANNEXES TECHNIQUES DU THEATRE et L'ACCUEIL DES ARTISTES

Il est proposé d'installer ou d'entreposer la régie dans le bâtiment de la billetterie. Le percement de la façade pour y installer une ouverture type portes vitrées pourrait permettre de faciliter la communication entre la pièce et le théâtre.

L'ensemble du matériel (chaises, scène, signalétique et autres) est entreposé dans le bâtiment de la billetterie et éventuellement également dans le sous-sol de la maison des hôtes.

Les artistes ont à leur disposition les coulisses situées à l'intérieur de la sacristie et une petite loge accessible depuis la chapelle de la vierge. Le sol de ces annexes est dallé et un barnum est installé dans la sacristie pour couvrir les coulisses.

La salle de réunion des organisateurs du festival est prévue au rez-de-chaussée de la maison des hôtes. A terme, des loges pourront être installées également au rez-de-chaussée.

L'accès à la scène pour la mise en place et le transport des instruments se fait depuis le parking arrière et par le portillon de la chapelle.

PROTECTION CONTRE LES INTEMPERIES

La protection de la scène et du public par des toiles tendues est souhaitable et participera à l'esthétique du lieu.

Le mode d'accroche de ces toiles peut se faire sur des mats démontables encastrés dans des massifs prévus à cet égard et en partie, directement sur les ruines si cela est toléré. (voir détails)

Un barnum supplémentaire peut être installé au niveau du belvédère pour offrir une solution de repli en cas de grosse pluie.

Les mats sont entreposés en dehors de la période du festival à l'intérieur du local de stockage ou en sous-sol de la maison des hôtes.

LA SIGNALÉTIQUE

Elle se fait par de petits panonceaux mis en place à partir de la route de Saint-Pierre (ces panneaux sont démontés après le festival).

Le chemin d'accès piéton est balisé mais cette fois de façon permanente. Les panneaux sont donc scellés au sol.

En haut du site, la signalétique est également événementielle et est démontée après le festival. Elle indique nécessairement l'entrée du site, la billetterie, la scène, les toilettes, les accès Personne à Mobilité Réduite, et indique les accès interdits.

GESTION DU MATERIEL SCENIQUE

Il y a un intérêt à acheter une partie du matériel et notamment les éléments qui auront un impact architectural et identitaire sur le site comme notamment les mats et les toiles pour couvrir la scène et les spectateurs ou encore les éléments de signalétique et les chaises.

En revanche le matériel d'éclairage, les barnums, la régie ou encore la scène peuvent être loués et ainsi un renouvellement de la mise en scène est alors assuré.